



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides soignants

Question écrite n° 117869

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la formation du métier d'aide-soignant. Les aides-soignants effectuent des actes régulièrement qui nécessitent d'être pris en compte dans la formation mais il n'y a pas de formation pour les aides-soignants chargés de prendre en compte la grande dépendance, en institution comme à domicile. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions afin que les aides-soignants puissent être formés à la prise en charge de la grande dépendance de certains patients.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117869

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1212